

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Covid-19 : point de situation en Normandie

Prochain communiqué : mardi 16 février

Un taux d'incidence en baisse, mais une circulation virale élevée

Le taux d'incidence régional connaît une légère baisse, tout en restant nettement supérieur au seuil d'alerte (161,8 cas pour 100 000 habitants contre 176,63 le 05/02). Même observation dans les 5 départements de la région, avec des taux d'incidence en légère inflexion, la Seine-Maritime étant le département qui enregistre le taux le plus élevé (186,7). La surveillance des cas de variants se renforce pour freiner leur progression, avec l'organisation en cours d'un criblage systématique des cas positifs et des règles de tracing et d'isolement plus strictes.

183 clusters sont toujours en cours d'investigation, dont 45 concernent des établissements de santé.

Une tension hospitalière qui reste importante

Le nombre de personnes hospitalisées reste stable et à un niveau élevé, maintenant une pression importante sur le système de santé avec 1361 personnes hospitalisées au 09/02 contre 1359 au 05/02. Le nombre de personnes en réanimation a augmenté de 6 en 3 jours, pour atteindre 133 patients (contre 126 le 05/02).

Tester, Alerter, Protéger : de nouvelles opérations de dépistage à destination de la population

Dans les bassins de vie marqués par des taux d'incidence très élevés, l'ARS Normandie et les Préfectures, en coordination avec les élus locaux et les acteurs de santé, continuent de déployer des opérations de dépistages et de promotion du renforcement des gestes barrières.

Ces opérations de dépistage viennent en complément de l'offre de dépistage existante afin de faciliter l'accès aux tests pour les habitants du territoire.

Toutes les opérations en cours ou à venir sont accessibles sur le site de l'ARS Normandie :

<https://www.normandie.ars.sante.fr/covid-19-depistage-sans-ordonnance-en-normandie-avec-ou-sans-rdv>

La Vaccination

La campagne de vaccination se poursuit en Normandie avec au 8 février **149 744 injections effectuées** (118 971 primo injections et 30 773 secondes injections).

Le mois de février sera encore majoritairement consacré à la délivrance des secondes injections : en Normandie, aucun rendez-vous n'a été reporté et toutes les secondes injections seront assurées.

Dans ce contexte, près de 11 000 nouvelles primo injections auront toutefois bien lieu entre le 8 février et le 1^{er} mars. Ces primo vaccinations ont été ouvertes aux personnes de 75 ans et plus (notamment celles placées sur liste d'attente) ainsi qu'au public éligible en résidences autonomie. Des opérations mobiles seront également déployées dans les territoires les plus isolés. **De nouvelles plages de réservation de primo-injections seront prochainement ouvertes** pour couvrir le mois de mars à hauteur des approvisionnements prévus.

Ce samedi 6 février, les premières doses du vaccin Astra Zeneca ont été livrées auprès des 5 établissements pivots de la région. En Normandie, les professionnels de moins de 65 ans travaillant dans les secteurs de la santé et du médico-social peuvent désormais se faire vacciner, ainsi que les résidents des maisons d'accueil spécialisées (MAS) et des foyers d'accueil médicalisé (FAM).

Retrouver toutes les modalités d'accès à la vaccination pour les professionnels de santé sur :

[Vaccination des professionnels de santé, du médico-social, aides à domicile et Sapeurs pompiers | Agence régionale de santé Normandie \(sante.fr\)](#)

Données épidémiologiques : chiffres clés en Normandie au 9 février 2021



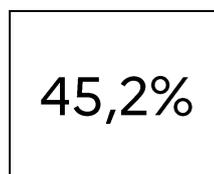
Taux d'incidence



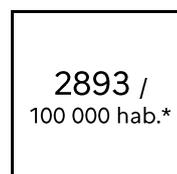
Nombre de reproduction effectif (R0)



Tensions hospitalières sur les lits de réanimation (patients Covid) / Capa. initiale



Tensions hospitalières sur les lits de réanimation (patients Covid) / Capa. opérationnelle



Tests RT-PCR + TAG réalisés Pour 100 000 hab. cumul sur 7 j. glissants



Taux de positivité des tests RT-PCR Réalisés en ville – moy. sur 7 jours glissants (Données SI-DEP)

Définitions des indicateurs :

- Le taux d'incidence est estimé sur la base du nombre de tests RT-PCR positifs pour 100 000 habitants par semaine (entre 10 et 50 par semaine, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 50, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Les tensions hospitalières sur les lits de réanimation correspondent au taux moyen d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 par rapport à la capacité initiale en réanimation, par région (entre 40 et 60 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 60 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Le taux de positivité des tests RT-PCR correspond au taux de positivité des prélèvements virologiques réalisés dans chaque département sur 7 jours glissants (entre 5 et 10 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 10 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Le nombre de reproduction effectif (R0) correspond au nombre moyen de personnes qu'une personne malade va contaminer (lorsque le R0 est supérieur à 1, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 1,5, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).

Covid-19	Testés RT-PCR + TAG j-3 / J-9	dont testés positifs	Taux de positivité	Taux d'incidence	Taux d'incidence chez les + de 65 ans	Hospit. au 08/02	dont réa. au 08/02	Retours à domicile depuis le début de l'épidémie	Décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie
Normandie	91198	5344	5,86	161,8	163,7	1361	133	7679	2008
Calvados	18365	763	4,15	110,3	134,5	214	39	1385	332
Eure	14747	981	6,65	163,3	147,3	131	13	1053	298
Manche	14281	829	5,80	169,0	212,7	210	17	760	208
Orne	7330	449	6,13	162,2	151,2	149	8	964	238
Seine-Maritime	36475	2322	6,37	186,7	168,2	657	56	3517	932

Situation dans les EHPAD

Entre le 6 et le 9 février, les équipes de l'ARS Normandie ont accompagné 40 EHPAD (5 dans le Calvados, 4 dans l'Eure, 9 dans la Manche, 6 dans l'Orne et 16 dans la Seine-Maritime) et 5 résidences autonomes (1 dans le Calvados, 1 dans l'Eure, 0 dans la Manche, 1 dans l'Orne et 2 dans la Seine-Maritime), ayant déclaré au moins 1 cas positif, dans la mise en œuvre de mesures visant à assurer la meilleure prise en charge des résidents et faire barrière à la propagation du virus.

Clusters en Normandie

La Normandie compte 183 clusters en cours d'investigation par l'ARS : Un cluster est le fait d'identifier au moins 3 cas confirmés ou probables, dans une période de 7 jours, et qui appartiennent à une même communauté ou ont participé à un même rassemblement.

	Total	EHPAD	Etab. Handicap	Etab. de santé	Etab. Scolaire et universitaire	Milieu professionnel	Sphère privée	Etab. pénitentiaire
Normandie	183	70	18	45	27	19	4	0
Calvados	29	13	3	8	3	2		0
Eure	29	8	1	10	7	3		0
Manche	42	19	4	7	9	2	1	0
Orne	19	8	2	4	2	3		0
Seine-Maritime	64	22	8	16	6	9	3	0

Note : Ne sont répertoriés que les clusters identifiables, c'est-à-dire dans un réseau d'établissements de prise en charge et d'accompagnement du public. Cela ne préjuge en rien, bien au contraire, de l'absence de clusters dans la sphère privée. Il est rappelé, à cet égard, que les rassemblements privés (fêtes, réceptions, ...) sont évidemment propices à favoriser le phénomène de contamination.